

Avis administratifs

7345792701 - AA

Prescription de la modification n°2 du PLU de PLESTIN-LES-GRÈVES

AVIS ADMINISTRATIF

Le public est informé que par arrêté n° 23/259, en date du 15 septembre 2023, Monsieur le Président de Lannion-Trégor Communauté a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Plestin-Les-Grèves. Cette modification porte sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone de Kergado ainsi que sur la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur concerné.

Conformément à l'article L.153-38, cette ouverture à l'urbanisation a fait l'objet d'une délibération de justification au regard des capacités encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones, prise par le conseil communautaire en date du 26 septembre 2023.

L'arrêté n°23/259 ainsi que la dite délibération sont affichés et consultables pendant une durée minimale de un mois en mairie de Plestin-Les-Grèves ainsi qu'au siège de Lannion-Trégor Communauté. L'arrêté et la délibération sont également consultables sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté (rubrique PLU communaux - Procédures en cours).

Vie des sociétés

7345494701 - VS



BELICOL

Société par actions simplifiée
Au capital social de 22 501 000 euros
Ancien siège social :
9, rue Hébine-Boucher
Espace Oxybale
A (22190) PLERIN
Nouveau siège social :
Rue du Lieutenant-Colonel-Dubois
Zone agro-alimentaire
A (35132) VÉZIN-LE-COQUET
RCS Rennes 840 640 593

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération des associés en date du 30 juin 2023, le siège social a été transféré rue du Lieutenant Colonel-Dubois, zone agro-alimentaire à (35132) Vézin-le-Coquet à compter du même jour.

L'article 4 des statuts sociaux a été modifié en conséquence.

Les dépôts légaux seront effectués aux Greffes des tribunaux de commerce de Saint-Brieuc et de Rennes.

La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

**Pour avis,
La Présidente.**

7345741901 - VS



K.V.A

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
La Haiche Boreux
22980 TRÉBÉDAN
889 172 391 RCS Saint-Malo

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 30 octobre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 1er avril 2021, donné quitus au liquidateur Denis VAILLANT demeurant La Haiche Boreux, 22980 Trébédan et l'a déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 1er avril 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo. Mention sera faite au RCS de Saint-Malo.

Pour avis

7345591201 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CAVIGOT,
Capital : 1 000 euros.
Siège social : 54, rue de la Ville-Hellio, 22190 Plerin.

Objet : la société a pour objet direct ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constituées ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ;

- toutes activités de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc...) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soient l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit ;

- la gestion de l'entreprise intra groupe, de portefeuille de titres ;

- l'exercice de mandats sociaux ;
- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- la vente et réparation d'horlogerie de grande collection.

- Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

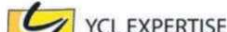
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées ou transmises, à titre gratuit ou à titre onéreux, y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire, statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

Président : M. Franck Maurice Yann LEPERE, né le 27 avril 1978 à Saint-Brieuc, de nationalité française, demeurant 54, rue de la Ville-Hellio, 22190 Plerin.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

Pour avis.

7345693301 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale : SR BSE.
Siège social : 29, rue du 6 août 1944, Le Gouray, 22330 Le Mené.

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; L'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties (et notamment hypothécaire) à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles de favoriser le développement dudit objet ().

Durée : 99 ans.
Capital social : 1 000 euros non numéraire.

Gérance : Robert VANDENBOSSCHE et Sylvie VANDENBOSSCHE, née L'ANOE sis 29, rue du 6 août 1944, Le Gouray, 22330 Le Mené sans limitation de durée.

Cessions de parts : droit de préemption et agrément des associés requis dans tous les cas.
RCS Saint-Brieuc.

Pour avis.

7345297501 - VS

APICONCEPT

Société par actions simplifiée
Au capital de 35 340 euros
(nouvelle mention)
Siège social :
5, Porzou
22200 PLOUJIZY
RCS Saint-Brieuc 912 015 138

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Par décisions collectives unanimes des associés en date du 23 octobre 2023, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 1 667 euros par apport en numéraire pour le porter de 2 000 euros (ancienne mention) à 3 667 euros par création de 1 667 actions ordinaires nouvelles.

- d'augmenter le capital social d'une somme de 31 673 euros par apport en numéraire pour le porter de 3 667 euros à 35 340 euros (nouvelle mention) par incorporation de la prime d'émission.

- de nommer M. Gérard WACKERS, né le 13 novembre 1972 à Venray, demeurant à Bevelandsestraat 172, 2583 JB La Haye (Pays-Bas), en qualité de directeur général à compter du 23 octobre 2023 pour une durée illimitée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

**Pour avis,
La Gérance.**

7345375901 - VS

Me Anne LAUBÉ et Me Pierre LHOMME

Notaires
14, rue de Dinan
22350 CAULNES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Anne LAUBE, en date du 28 juillet 2023, à Caulnes.

Dénomination : GFA LES MOULINS.
Forme : Groupement Foncier Agricole.

Siège social : 4, L'Écluidet Le Bourgneuf, 22270 Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle.

Objet : Le groupement a pour objet :
- La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.

Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 97 500 euros.

Apports en nature : biens immobiliers d'un montant de 97 500 euros.
Cession de parts et agrément : La transmission de parts s'opère obligatoirement par acte authentique. Toute cession des parts ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. Toutes les transmissions entre vifs, à titre gratuit, doivent faire l'objet d'une demande d'agrément notifiée au gérant, par lettre recommandée avec accusé de réception et indiquant les nom, prénoms et adresse des cessionnaires ainsi que le nombre de parts dont la cession est envisagée.

Gérant : M. Daniel, Thierry, Jean TARDY, demeurant 4, L'Écluidet Le Bourgneuf, 22270 Jugon-les-Lacs.
Gérant : Mme Chantal, Anne, Lucie BROUJAZIN, demeurant 4, L'Écluidet Le Bourgneuf, 22270 Jugon-les-Lacs.

La société sera immatriculée au RCS Saint-Malo.

Le Notaire

7343640901 - VS

LR EXPERT

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 1 000 euros
Siège social : 3, rue de la Scierie
22130 PLUDUNO
N° 903 210 466 RCS Saint-Malo

AVIS DE LIQUIDATION

Au terme d'un procès-verbal en date du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 octobre 2022, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Le siège de la liquidation est fixé au 3, rue de la Scierie, 22130 Pluduno, M. Loïc REVEL, précédemment gérant, a été nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.

Pour avis

7344389901 - VS



GROUPEMENT FORESTIER DU VIEUX BOURG

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social :
32, rue du Manoir-du-Vieux-Bourg
22230 MERDRIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Merdrignac du 5 octobre 2023, il a été formé une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : GROUPEMENT FORESTIER (société civile).
Dénomination sociale : GROUPEMENT FORESTIER DU VIEUX BOURG.
Siège social : 32, rue du Manoir-du-Vieux-Bourg, 22230 Merdrignac.
Durée : 99 ans.

Objet : la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boisier et sur tous autres terrains que le groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Gérance : M. Samuel HAMON, demeurant 32, rue du Manoir-du-Vieux-Bourg, 22230 Merdrignac, M. Jean-Patrick JARNO, demeurant 73, rue de Plumaugat, 35290 Saint-Méen-le-Grand et M. Michel HAMON, demeurant 32, rue du Manoir-du-Vieux-Bourg, 22230 Merdrignac ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée.

Cession de parts et agrément :
- dispense d'agrément pour les cessions entre associés.
- agrément donné par décision collective extraordinaire.

**Pour avis,
La Gérance.**

7345078201 - VS



SARL DERRIEN T.P.

Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
9, place des Sources
22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
439 457 706 RCS Saint-Brieuc

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Joseph DERRIEN demeurant 9, place des Sources, 22170 Châtelaudren-Plouagat, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9, place des Sources, 22170 Châtelaudren-Plouagat. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Brieuc, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis,
Le Liquidateur.**

Régime matrimonial

7345411401 - RM

Me Yann LE LEVIER

Notaire
16, rue de la Morgan
22360 LANGUEUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 20 octobre 2023 dressé par Me Yann LE LEVIER, notaire à Langueux (22360), 16, rue de la Morgan,

M. Gérard Gilbert Marcel Harold CHARLES né le 6 juin 1964 à Saint-Brieuc (22000), Et Mme Elisabeth Yves Gisèle Marie SQUILABAILLE, née le 25 août 1963 à Plessala (22330),

Demeurant ensemble 25, rue du Stade, 22510 Bréhand.

Maris le 13 août 1983 par devant l'officier de l'état civil de Plessala sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de Me Yann LE LEVIER ou domicile à été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, par lettre recommandée avec avis de réception ou par exploit d'huissier de justice.

En cas d'opposition les époux peuvent recourir à la procédure d'homologation auprès du juge aux affaires familiales.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

FACILE PERTINENT PROCHE

CENTRALEDES MARCHÉS.COM
Votre produit marché est...

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 Appel non surtaxé
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Annonces légales et judiciaires



Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonces sont informées que, conformément au décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.



26, rue Compagnie Roger Barbé - BP 80233
22302 LANNION CEDEX
Tél. 02 96 46 67 67
e-mail : letregor@actu.fr
Editeur : Stéphane LE TYRANT

Société éditrice :

PUBLIHEBDO SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES Cedex 9
SAS au capital de 34 000 000 €

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 02 96 46 67 67
e-mail : publicite@actu.fr
www.webdoscom.com
Directeur de publicité :
Benoît Josse

Groupe Publihebdos :

Principal actionnaire :
SIPA (représentée par Louis ECHELARD)
Président du directoire et directeur de publication :
Francis GAUNAND
Directeur général adjoint :
Laurent GOUIHER

Annonces légales :

Tél. 02 96 26 42 00
www.medialex.fr
Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (10e arrondissement) : Côtes d'Armor

Impression :

IMPRAM 22140 CAVAN

Prix : 1,80 €

Abonnement 1 an : 80,80 €

ISSN 0244-0407
Commission paritaire n° 0324 C 82546



Imprimé sur du papier produit en France, Belgique et Royaume-Uni, à partir de 85 % à 100 % de fibres recyclées. Estropiation : 0,010 kg/bonne



Depôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur